

NON

SALLE DE SHOOT

110 BVD DE LA LIBÉRATION



VOTRE QUARTIER AUJOURD'HUI

- **Pas de toxicomanie de rue avérée** dans ce quartier (Source GPO police)
- **15 établissements scolaires et périscolaires** regroupant 5000 enfants, dont une crèche mitoyenne avec le 110 bvd de la Libération
- **Un village familial où la mixité socio-culturelle** se fait naturellement et dans l'apaisement
- **1/4 de la population a moins de 20 ans ou plus de 75 ans** (source INSEE 2020)



VOTRE QUARTIER DEMAIN ?

- Des maraudes pour faire venir **100 usagers** de drogues dures par jour, **qui ne quitteront plus le quartier**
- Ces usagers sont malades, mais ont hélas une **conscience altérée** en état de manque ou après une prise de drogue
- Une zone d'immunité pénale autour de la salle autorisera la détention de drogue donc **la venue inévitable de dealers**
- Des problèmes d'**insécurité et de violence**
- **La fermeture de commerces**
- Un quartier serein qui **changera complètement de visage** :
A Paris, les riverains du quartier Lariboisière/Gare du Nord nous mettent en garde, en connaissance de cause

Une HSA dite « salle de shoot » est prévue au 110 bd de la Libération courant 2024. Ce projet a été validé par la mairie centrale sans la moindre concertation préalable avec les riverains, dans une opacité volontaire afin de susciter le moins de réaction possible.

Qu'est-ce qu'une HSA

Une HSA est un lieu d'accueil s'adressant aux toxicomanes de rue, les plus précaires. Ces personnes y consomment leur propre drogue sous supervision médicale.

Il ne s'agit en aucun cas d'un centre de sevrage où l'on propose des produits de substitution tels que la méthadone.

Le but de ces HSA est de limiter chez cette population les infections au VIH et les Hépatites C et de réduire les nuisances publiques.

Pourquoi sommes-nous contre cette implantation au 110 bvd de la Libération ?

- Le quartier du 110 bd de la Libération regroupe une quinzaine d'établissements scolaires et périscolaires qui représentent 5000 enfants. 5000 enfants qui fréquentent le quartier au quotidien, accompagnés ou seuls. Le discours de Mr VERAN en 2021 – alors ministre de la santé – à ce sujet est sans équivoque : « *pas à 15 mètres d'une crèche ou d'une école maternelle* ».

- Il est stipulé dans le cahier des charges national, les divers décrets et les études scientifiques, y compris celle de l'Inserm de 2021, que les HSA doivent être impérativement implantées au plus près des usagers pour réduire les nuisances publiques où elles sont les plus tangibles, et pour que ces salles atteignent leur but.

Or, Le quartier à proximité du 110 Libération n'est nullement touché par des nuisances publiques liées à la toxicomanie de rue.

L'échec de la salle pilote ouverte bd de la Chapelle à Paris trop éloignée des lieux de deal illustre la nécessité d'une implantation sur les scènes d'injection.

Au mépris de cette directive, le comité de pilotage de cette salle souhaite amener les toxicomanes, forcément éloignés, au 110 via des maraudes.

- La HSA sera ouverte uniquement 6h par jour, où iront les toxicomanes amenés dans le quartier en dehors de ces horaires ?

- Une zone d'immunité pénale de +/- 300 m autour de la HSA permettra aux toxicomanes mais aussi aux dealers de posséder de la drogue en toute impunité

- La police nationale et la gendarmerie n'ont pas assez d'effectifs pour gérer les nuisances qu'engendrera forcément l'ouverture de cette salle

- L'association ASUD porteuse du projet, financée par la sécurité sociale, prône la légalisation des drogues dures ; elle souhaite « normaliser » cette consommation

- Ce lieu a été choisi en dépit du bon sens et par pur opportunisme politique ; il appartient à la ville, s'est libéré au bon moment et face à l'échéance des subventions allouées à ce projet, il est urgent de trouver un lieu, quel qu'il soit et quelles qu'en soient les conséquences.

DES ALTERNATIVES EXISTENT

Nous n'avons pas la prétention ni la légitimité de statuer sur la nécessité des HSA ; notre combat concerne uniquement notre opposition indiscutable au choix du lieu.

Force est de constater par ailleurs que d'autres alternatives existent : Une structure au sein d'un hôpital et en association à un centre de sevrage ou des unités mobiles pour se positionner au plus près des consommateurs et ce, malgré la multiplicité des lieux.



Association Citoyens
Enfants Libération



SIGNEZ LA
PÉTITION EN LIGNE



@contrescmr110



collectif.citoyens.enfants.liberation